



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE
TERRITOIRE DU **MIDOUR**

COMITE DE SUIVI

12 juillet 2021 à 14h00

Salle du Bosquet – Mont de Marsan

ORDRE DU JOUR

- 1. Etat d'avancement de la mise en œuvre du PTGE Midour**
- 2. Compléments sur les actions en cours**

Avant de commencer

Précautions d'usage pour faciliter les échanges (visioconférence) :



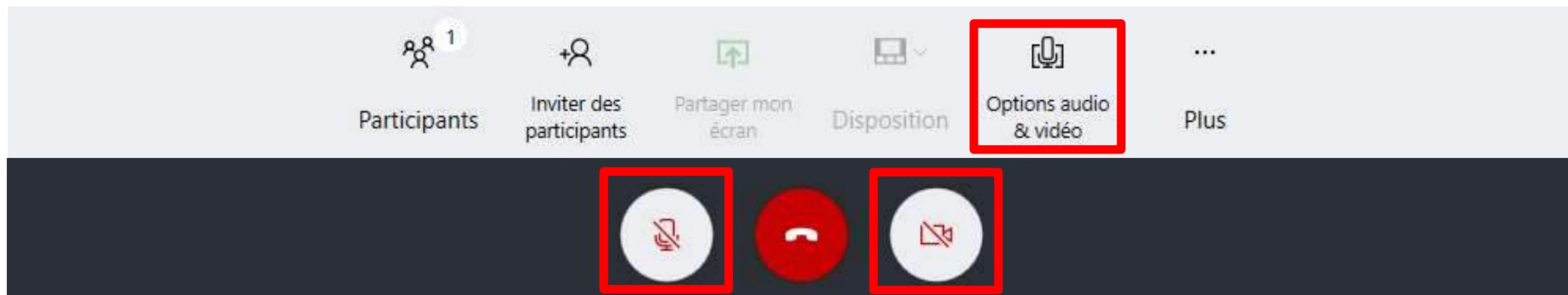
Micro coupé
(lorsque vous ne parlez pas)



Webcam activée
(à minima lorsque vous prenez la parole)



S'identifier :
Nom - Structure



Etat d'avancement de la mise en œuvre du PTGE Midour



GOUVERNANCE



Déclaration d'adhésion : envoi de courriers pour retour de signature

« Animer et coordonner le projet de territoire » (GOUV2) : discussions en GT agricole pour définir, coordonner et structurer l'animation agricole

« Maintenir la gouvernance du PTGE et la mobilisation des instances » (GOUV1) : 1 COTECH, 1 COSUIVI

« Elaborer un tableau de bord pour suivre la mise en œuvre du PTGE » (GOUV3) : création, mise à jour régulière du tableau de bord, présentation

CONNAISSANCE DES MILIEUX ET DES USAGES



« Recenser et inventorier le patrimoine naturel et les éléments paysagers à protéger » (CMU7) : fédération à mettre en place avec le PETR Armagnac

« Etudier la qualité sur le bassin du Midour » (CMU2) : lancement de l'étude qualité des eaux (Gers)



ADAPTATION DES USAGES AUX MILIEUX



« Développer des filières durables sur le territoire » (AUM1), « Développer des pratiques culturales de conservation et d'optimisation des services rendus par les sols » (AUM2), « Développer une AB adaptée au territoire » (AUM3) : coordination entre les acteurs agricoles à faire aboutir pour engager de manière concertée les actions

« Développer des pratiques d'aménagement de l'espace rural » (AUM4) : acceptation de l'appel à projets de restauration de zones humides; institution des GT éléments ligneux, espaces semi-naturels et milieux humides



OPTIMISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX



« Economiser l'eau en irrigation agricole » (OGRM3) : mise en œuvre nécessaire d'une(des) action(s)

« Poursuivre la mise en conformité des retenues individuelles » (OGRM1a), « Travailler à la valorisation des retenus sans usage » (OGRM1b) : recensement des retenues individuelles par DDT(M); mise en en conformité; travail multi partenarial à instaurer

« Réaliser des chantiers collectifs pour la mise en normes de l'ANC » (OGRM4a) : travail en cours à l'échelle des SAGE du bassin de l'Adour avec un stage sur la récolte des données / cartographie / réunions d'information à venir avec chaque SPANC

« Créer des zones tampons en sortie de drainage agricole » (OGRM4c) : volet 2 de l'appel à projets *restauration de zones humides*

« Optimiser la gestion des réservoirs de soutien d'étiage » (OGRM2) : note d'intention déposée pour l'appel à projet *économies et efficience de l'eau en agriculture* de l'Entente pour l'Eau

« Travailler à l'effacement des seuils de pompage en rivière » (OGRM5c) : lancement d'une étude des seuils du Midour gersoïis et de la Riberette



MOBILISATION DE RESSOURCES COMPLEMENTAIRES



« Utiliser et réutiliser durablement la ressource en eau - STEP de Conte »
(MRC1a) : convention tripartite à formaliser

« Gérer le déficit en eau restant en privilégiant l'optimisation des RSE
existants » (MRC2) : cadrage réglementaire en cours avec les services de
l'Etat



Accompagnement, sensibilisation et valorisation



« Accompagner les acteurs agricoles dans leur démarche de progrès continu » (ASV1) : journée d'information sur l'AB; appui individuel et collectif sur les thématiques *zones humides et biodiversité* et *gestion de l'irrigation*; mobilisation des paiements pour services environnementaux (PSE)

« Accompagner les collectivités dans leur démarche de progrès continu » (ASV2) : proposition de rencontre, réunion de mobilisation avec 4 EPCI-FP du territoire



BILAN GENERAL

- ✓ L'état d'avancement démontre que des actions sont en cours et initiées pour chaque orientation stratégique, avec différents acteurs impliqués

Priorités pour le deuxième semestre de 2021 :

- Une personne référente apparaît nécessaire pour la **structuration et coordination de l'animation agricole et des acteurs agricoles**
- Il s'avère essentiel de fédérer les acteurs sur le lancement de la **réutilisation des eaux usées traitées**
- Un axe de travail important est la **mobilisation des financements** pour soutenir l'implication des acteurs et pour mettre en œuvre l'ensemble du plan d'action du PTGE Midour



Compléments sur les actions en cours



Tableau de bord



CODE	GOUV	CMU	AUM	OGRM	MRC	ASV
------	------	-----	-----	------	-----	-----

Priorité :

++
+

Déroulement de l'action :

	Terminé
	En cours, respect calendrier prévisionnel
	En cours, mais avec retard
	Non initié / Point de vigilance
	Durée prévisionnelle
	Durée prévisionnelle (si modification de celle inscrite sur fiche actions)

Exemple d'application pour l'action CMU2 :

Code	Action	Maitre d'ouvrage	Partenaires techniques (PT)	Echeances / Indicateurs	2020	2021		2022		2023		2024		2025	
					2	1	2	1	2	1	2	1	2		
CMU2	ETUDIER LA QUALITE SUR LE BASSIN DU MIDOUR	IA	IA, AEAG, DDTM40, DDT32, Syndicat de rivière 40 et 32, Fédération de pêche 40 et 32, CA40, CA32, OFB40, OFB32, Nature en Occitanie, Adasea, Association Botanique Gersoise, etc	Reunions G Tlan	1	2									
				Consultation étude de la qualité des eaux du Midour 32	1	2									
				Suivi biologique, physico-chimique, sédimentaire et hydromorphologique (Midour 32)											
				Suivi biologique, physico-chimique, sédimentaire et hydromorphologique (Midou 40)											
				Bathymétrie réservoirs (Midour 32)											
				Bathymétrie réservoirs (Midou 40)											
				Diagnose rapide (Midour 32)											
				Diagnose rapide (Midour 40)											
				Diagnostic de BV des 5 réservoirs du Midour											
Production rapport (propositions d'actions sur le réservoir et son BV amont) et porter à connaissance des acteurs															

Stage IA 2021: délimitation, caractérisation, rédaction fiche de synthèse



Lancement de l'étude de la qualité des eaux sur le Midour 32



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Contexte de l'étude de la qualité des eaux du bassin versant du Midou(r) 32-40:

- Problématiques de **qualité et de gestion quantitative des eaux des cours d'eau** en lien avec la **présence d'ouvrages de réalimentation** (soutien d'étiage et compensation des prélèvements).
- Etude pluriannuelle (a minima 3 ans) : apprécier **l'intégration des 5 réservoirs de soutien d'étiage** propriétés de l'IA sur le territoire du Midour (fonctionnement des réservoirs, impact de leurs bassins versants amont et impact potentiel des réservoirs à l'aval).

Objectif global : Limitation de l'impact des réservoirs de soutien d'étiage sur les cours d'eau à l'aval, mais également limitation de la dégradation des lacs par les apports des bassins versants amont.

⇒ amélioration collective de la gestion qualitative de la ressource en eau sur le bassin versant du Midour.



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Organisation et mise en place pour le suivi de l'action CMU2 :

Animation

Institution Adour - Service
Ressource en eau

Suivi par un groupe technique

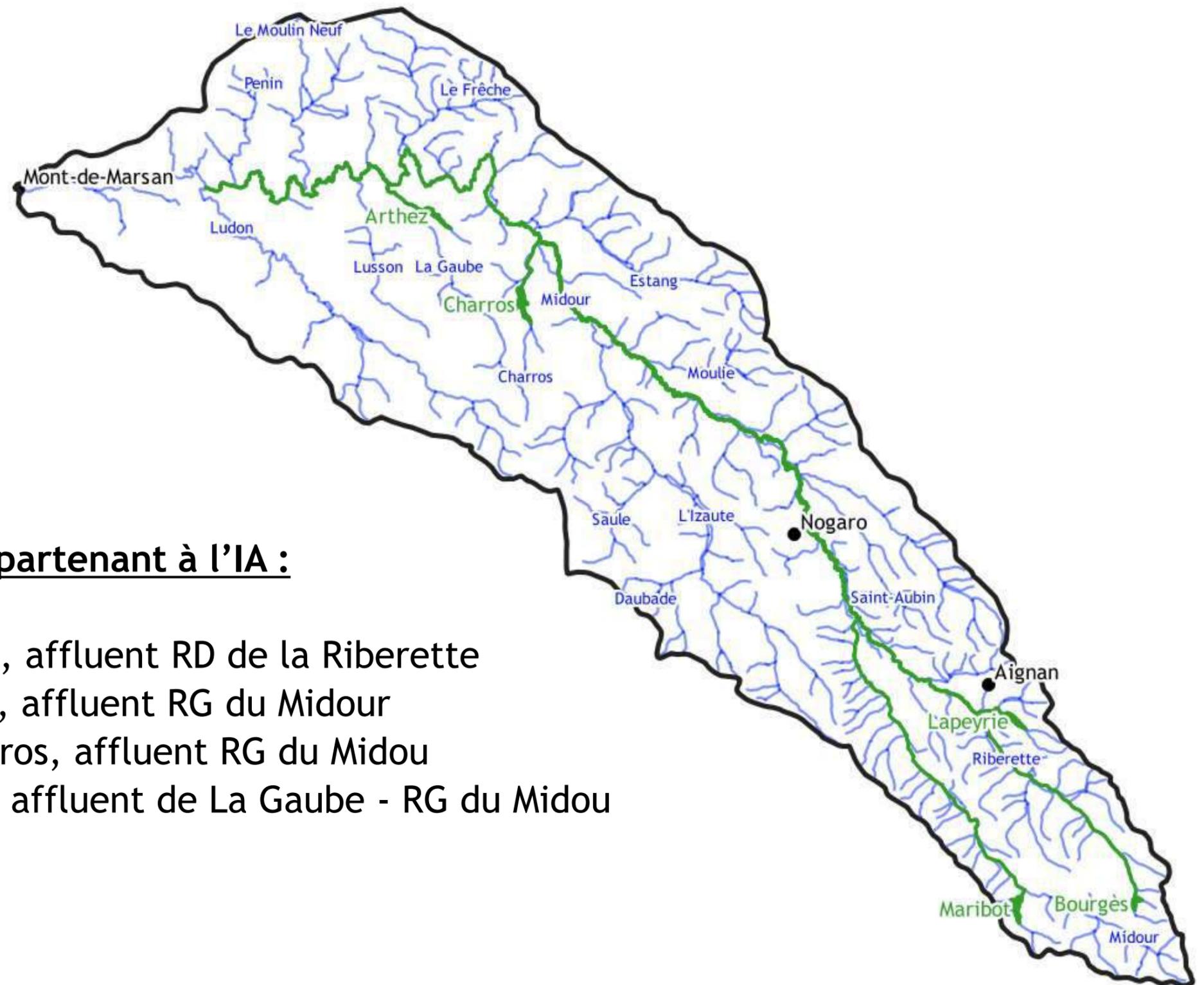
DDTM40, DDT32, OFB-SD40, OFB-SD32, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Départements 40 et 32, Syndicat du Midou et de la Douze, Syndicat Mixte des Bassins Versants Midour-Douze, Fédérations départementales de pêche 40 et 32, Chambres d'agriculture 40 et 32

➔ Présentation des principales étapes et des résultats au **comité de suivi du PTGE Midour** et à la **CLE du SAGE Midouze**



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Le territoire du BV du Midou(r) :



5 réservoirs de soutien d'étiage appartenant à l'IA :

- Bourgès (32) : Ribерette
- Lapeyrie (32) : ruisseau du Reillon, affluent RD de la Ribерette
- Maribot (32) : ruisseau de Maribot, affluent RG du Midour
- Charros (32-40) : ruisseau de Charros, affluent RG du Midou
- Arthez (40) : ruisseau de Hartaou, affluent de La Gaube - RG du Midou



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Programmation et mise en œuvre de l'action CMU2 :

Réservoirs de Lapeyrie et Bourgès sur la Riberette, et Maribot sur le Midour 32 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire en aval
- Bathymétrie des réservoirs

- **Diagnostic de BV amont des 3 réservoirs du Midour 32**

Réservoirs de Lapeyrie et Bourgès sur la Riberette, et Maribot sur le Midour 32 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire en aval
- Diagnose rapide

Réservoirs de Charros et Arthez sur le Midou 40 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire et hydromorphologique en aval
- Diagnose rapide
- Bathymétrie des réservoirs

- **Diagnostic de BV amont des 2 réservoirs du Midou 40**

Réservoirs de Charros et Arthez sur le Midou 40 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire et hydromorphologique en aval
- Diagnose rapide

Phase 2 : Après l'état des lieux des 5 réservoirs (fin 2023-2024) :

Production d'un rapport : fonctionnement de chaque plan d'eau, lien entre la qualité de ce plan d'eau et ses BV amont et aval.

En fonction de cet état des lieux, propositions d'actions correctives sur le plan d'eau (gestion, aménagement) et propositions d'actions de gestion pour le BV amont et le BV aval.

Porter à connaissance des acteurs du BV du Midour.

2021

2022

2023-2024



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Etude de la qualité des eaux du Midour gersois :

Caractérisation des trois réservoirs

Réalisation de la diagnose rapide simplifiée (dont phytoplancton - IPLAC) :
4 campagnes en fév-mars, mai-juin, juil-août et sept-oct 2022.

Bathymétrie réalisée par la Fédération de pêche du Gers début 2021.



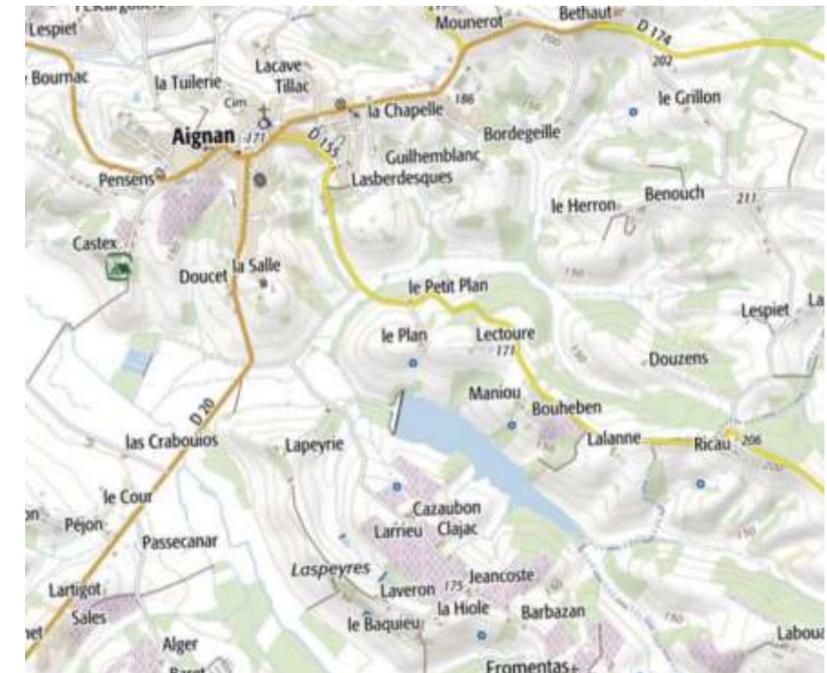
Réservoir de Maribot commune de Beaumarchés (32) :



Réservoir de Bourgès communes de Loulitges et Gazax-et-Baccarisse (32) :

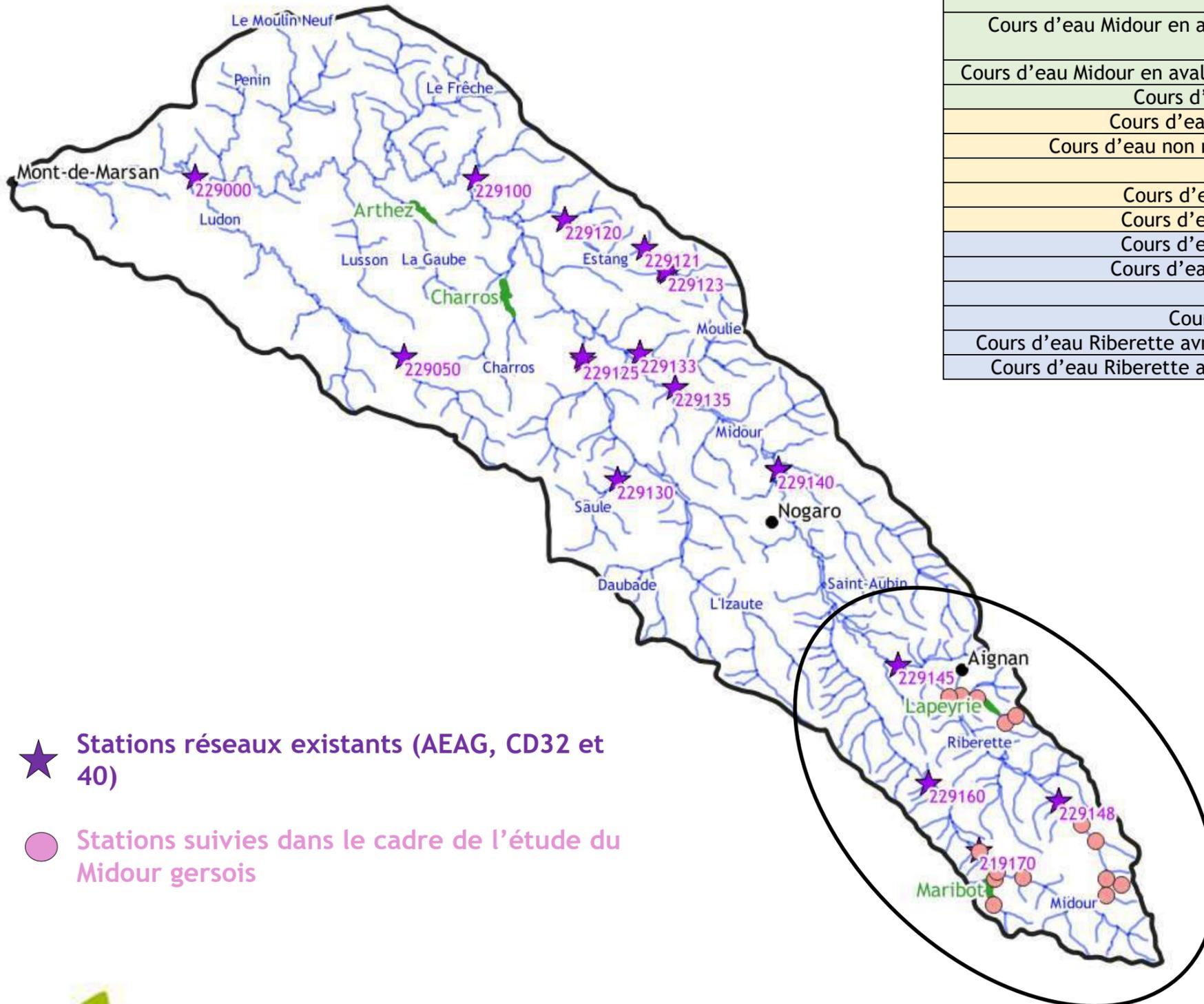


Réservoir de Lapeyrie commune d'Aignan (32) :

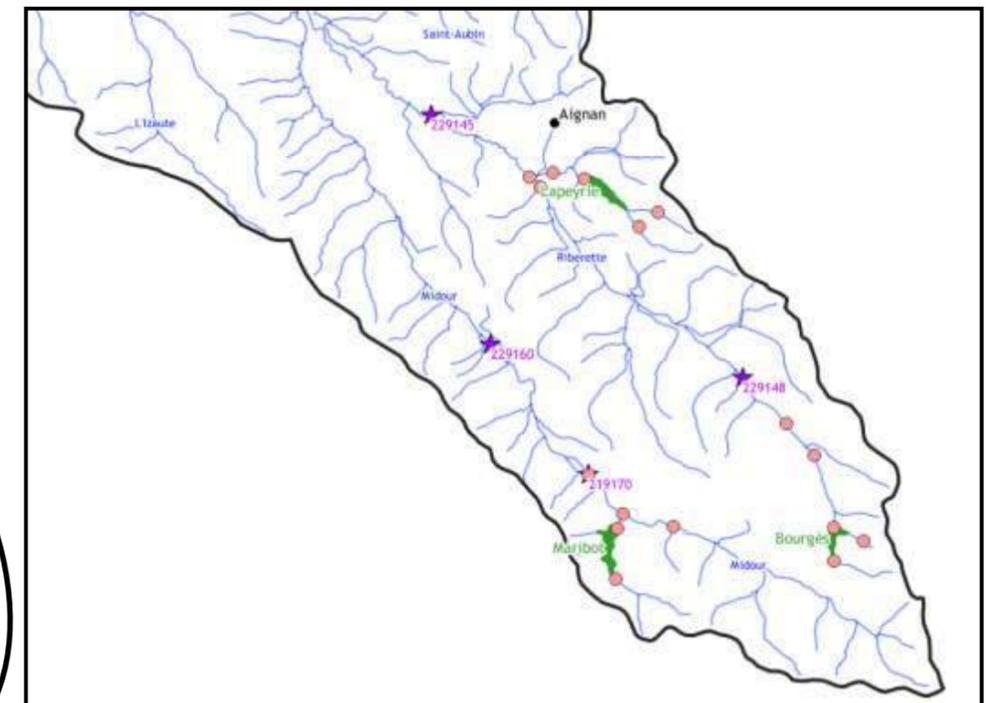


(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Stations en cours d'eau



Intitulé Station	Code Station	Barrage associé
Cours d'eau Maribot amont barrage	MAR1	MARIBOT
Pied barrage	MAR2	
Cours d'eau Midour en amont de la confluence avec cours d'eau Maribot	MAR3	
Cours d'eau Midour en aval de la confluence avec cours d'eau Maribot	MAR4	
Cours d'eau Midour aval éloigné	MAR5	
Cours d'eau Riberette amont barrage	BOURG1	BOURGES
Cours d'eau non nommé rive droite amont barrage	BOURG2	
Pied barrage	BOURG3	
Cours d'eau Riberette aval proche	BOURG4	
Cours d'eau Riberette aval éloigné	BOURG5	
Cours d'eau Reillon amont barrage	LAP1	LAPEYRIE
Cours d'eau Pelleport amont barrage	LAP2	
Pied barrage	LAP3	
Cours d'eau Reillon aval	LAP4	
Cours d'eau Riberette amont confluence avec cours d'eau Reillon	LAP5	
Cours d'eau Riberette aval confluence avec cours d'eau Reillon	LAP6	



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Physico-chimie des cours d'eau (juin 2021 à juin 2023)

	Stations en amont des lacs	Stations en aval des lacs
Paramètres	Oxygène dissous, taux de saturation en O ₂ , DBO5, Carbone Organique Dissous, MES, NH ₄ ⁺ , NO ₃ ⁻ , NO ₂ ⁻ , température, conductivité, pH, PO ₄ ³⁻ , Phosphore total	
Fréquence	1 mesure par mois	2 mesures par mois de juin à novembre (étiage) - 1 mesure par mois de décembre à mai (hors étiage)

Riberette en amont du lac de Bourgès - mars 2021



Pelleport en amont du lac de Lapeyrie - juin 2021



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Biologie des cours d'eau (2021-2022)

Paramètres	Fréquence
Invertébrés - I2M2	1 mesure par an : juin-juillet
Diatomées - IBD	
Poissons - IPR	



Maribot en amont du lac de Maribot - mars 2021

Suivi sédimentaire des cours d'eau (juin 2021 à juin 2023)

Suivi		Fréquence
Suivi du dépôt sédimentaire	Suivi in situ du colmatage du lit (transects), importance des dépôts, granulométrie	En novembre (post réalimentations) et en mai (post crues) + suivi des dépôts pendant les réalimentations
Analyses sur les sédiments	Perte au feu, aluminium, fer, manganèse, carbone organique	2 mesures par an : post crues et post réalimentations



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

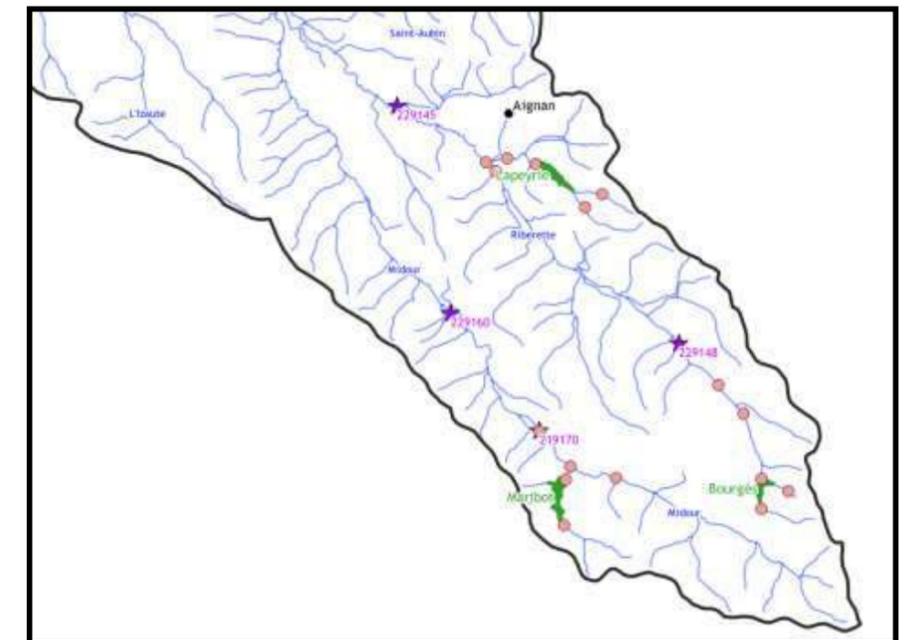
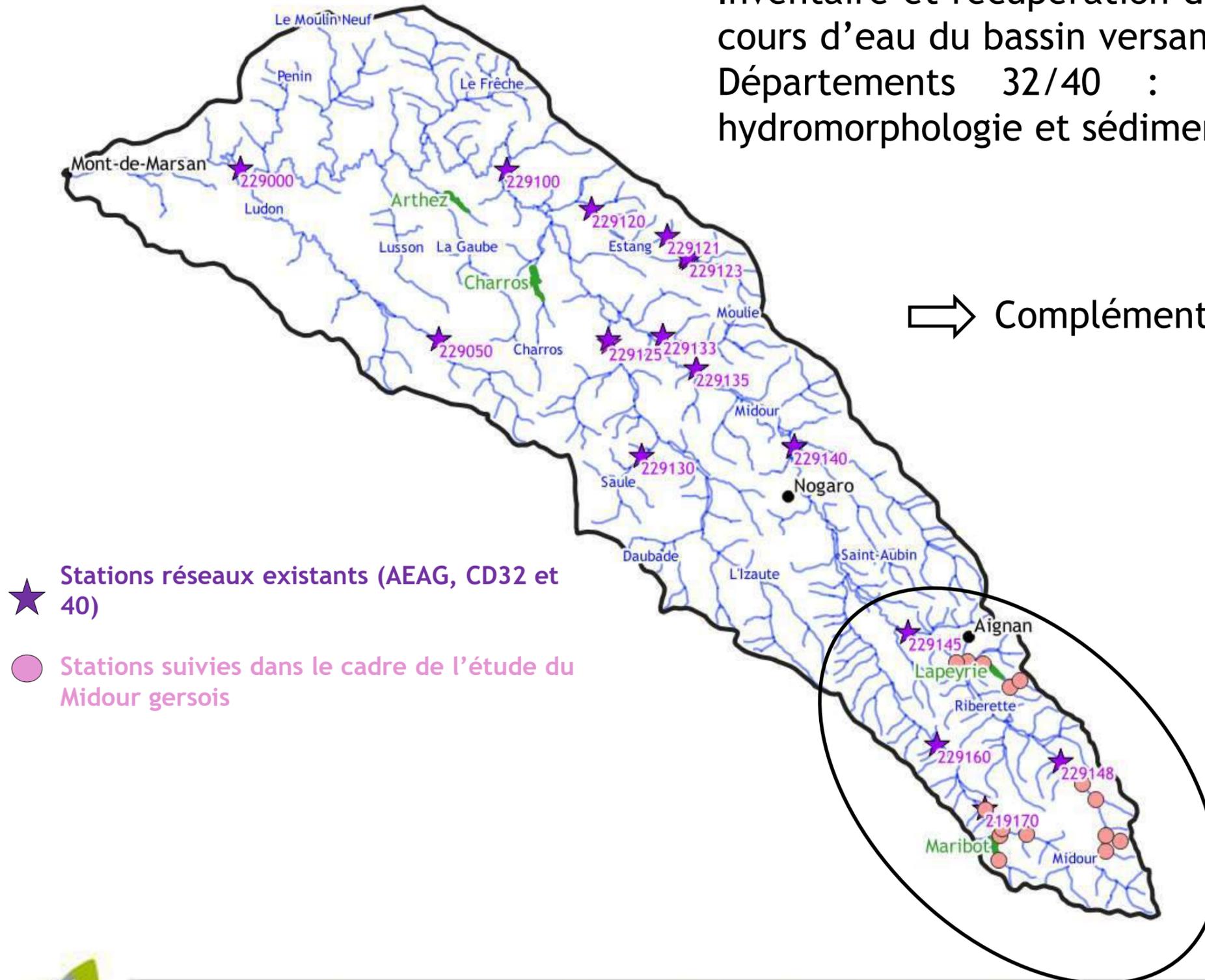
Intitulé Station	Code Station	Barrage associé	Suivis à réaliser			
			Physico-chimie amont	Physico-chimie aval	Biologie	Suivi sédimentaire
Cours d'eau Maribot amont barrage	MAR1	MARIBOT	X		X	X
Pied barrage	MAR2			X		
Cours d'eau Midour en amont de la confluence avec cours d'eau Maribot	MAR3		X	X	X	X
Cours d'eau Midour en aval de la confluence avec cours d'eau Maribot	MAR4			X		
Cours d'eau Midour aval éloigné	MAR5			X	X	X
Cours d'eau Riberette amont barrage	BOURG1	BOURGES	X		X	X
Cours d'eau non nommé rive droite amont barrage	BOURG2		X			
Pied barrage	BOURG3			X		
Cours d'eau Riberette aval proche	BOURG4			X	X	X
Cours d'eau Riberette aval éloigné	BOURG5			X		
Cours d'eau Reillon amont barrage	LAP1	LAPEYRIE	X		X	X
Cours d'eau Pelleport amont barrage	LAP2		X			
Pied barrage	LAP3			X		
Cours d'eau Reillon aval	LAP4			X		
Cours d'eau Riberette amont confluence avec cours d'eau Reillon	LAP5			X	X	X
Cours d'eau Riberette aval confluence avec cours d'eau Reillon	LAP6			X	X	X

(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Bibliographie :

Inventaire et récupération des données de suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant du Midour 32/40 - réseaux AEAG et Départements 32/40 : physico-chimie, chimie, biologie, hydromorphologie et sédimentologie.

⇒ Complémentarité spatiale et temporelle



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Déroulement de l'étude

- Analyse complétée avec les suivis antérieurs menés par l'IA ou des données d'autres maîtres d'ouvrage.
- Utilisation des données de débits des lâchers des 3 barrages et débits mesurés sur les stations hydrométriques.
- Bancarisation des données - Application Système Qualité des Eaux.

Délai d'exécution estimé à 28 mois.

3 Réunions : 1 réunion de lancement courant juin 2021 (groupe technique) ; présentation de la 1^{ère} année de suivi courant juillet/août 2022 ; remise du rapport de suivi complet au plus tard fin juillet 2023 (présentation au groupe technique en septembre 2023).

Rendus :

Un rapport complet pour chaque réservoir : qualifier l'état du plan d'eau et sa caractérisation + approche de suivi des bassins versants amont et aval et des deux cours d'eau Midour et Riberette

> analyser l'influence potentielle du réservoir sur le fonctionnement du bassin versant aval, mais également l'influence de la qualité des eaux entrantes sur la qualité et le fonctionnement du réservoir.



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Programmation et mise en œuvre de l'action CMU2 :

Réservoirs de Lapeyrie et Bourgès sur la Riberette, et Maribot sur le Midour 32 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire en aval
- Bathymétrie des réservoirs

- **Diagnostic de BV amont des 3 réservoirs du Midour 32**

Réservoirs de Lapeyrie et Bourgès sur la Riberette, et Maribot sur le Midour 32 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire en aval
- Diagnose rapide

Réservoirs de Charros et Arthez sur le Midou 40 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire et hydromorphologique en aval
- Diagnose rapide
- Bathymétrie des réservoirs

- **Diagnostic de BV amont des 2 réservoirs du Midou 40**

Réservoirs de Charros et Arthez sur le Midou 40 :

- Suivi physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivi sédimentaire et hydromorphologique en aval
- Diagnose rapide

Phase 2 : Après l'état des lieux des 5 réservoirs (fin 2023-2024) :

Production d'un rapport : fonctionnement de chaque plan d'eau, lien entre la qualité de ce plan d'eau et ses BV amont et aval.

En fonction de cet état des lieux, propositions d'actions correctives sur le plan d'eau (gestion, aménagement) et propositions d'actions de gestion pour le BV amont et le BV aval.

Porter à connaissance des acteurs du BV du Midour.

2021

2022

2023-2024



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Stage : diagnostic des bassins versants amont

- Pour chaque réservoir, délimitation de son bassin versant amont :
- Caractérisation de chaque BV :
 - occupation : cultures agricoles (surface, nature), prairies, friches, boisements, présence de bandes enherbées, urbanisme
 - pratiques agricoles
 - pressions : assainissements, points de rejets
 - caractéristiques (pentes, hydrologie, érosion des sols, ...)

> Rédaction d'une fiche de synthèse pour chaque réservoir.



BV amont du lac de Bourges



Lac de Bourges - juin 2021



(CMU2) Lancement de l'étude de la qualité des eaux : Midour 32

Échéances :

- Juin 2021 : mise en œuvre du suivi des lacs et cours d'eau gersois
- Avril à août 2021 : diagnostic des bassins versants amont des réservoirs gersois
- Second semestre 2021 : définition du suivi des lacs et cours d'eau landais



Amont du lac de Maribot - mai 2014 et mars 2021



Etude des seuils du Midour gersois et de la Riberette



Contexte :

- **Syndicat Mixte des Bassins Versants Midour-Douze (32)** : Révision du PPG (3 axes de travail dont hydromorphologie-continuité écologique).
- **Institution Adour** : Amélioration de la gestion quantitative sur les axes Midour et Douze 32 ; déficit chronique en termes de ressources, mais également ponctuellement des difficultés de gestion dues à la présence de seuils et biefs dans les cours d'eau.

Etudier la possibilité de regroupement des prélèvements existants individuels qui dépendent des seuils aménagés tout le long des cours d'eau par la création de réseaux d'irrigation regroupés locaux et/ou avec mise en place de puits en berge - Effacement de seuils en rivière.

Territoire concerné : bassins versants Midour 32, Riberette et Douze 32.



(OGRM5d) Etude des seuils du Midour gersoais et de la Riberette

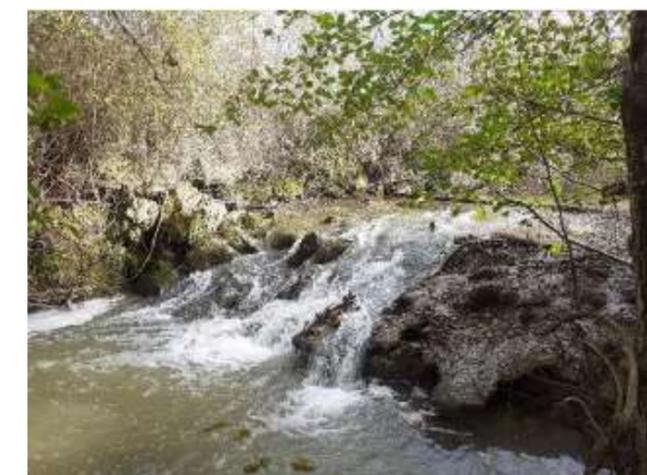
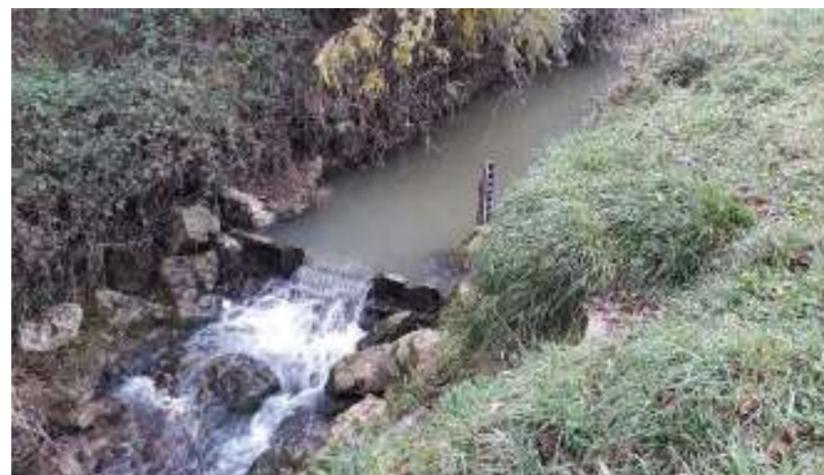
Etat des lieux :

- Localisation et qualification des points de prélèvement agricoles ;
- Inventaires sur le terrain par la CATER 32 et le SMBVMD sur la Douze, le Midour et la Riberette (phases terrain du PPG) > présence de seuils ou d'ouvrages, caractéristiques, fonction et état ;
- Localisation des réseaux électriques pour fourniture d'énergie.

- Cartographies des points de prélèvement, des seuils et des réseaux électriques à l'échelle du territoire ;

- Constitution de fiches et d'une base de données regroupant toutes ces informations.

Midour 32	49 ouvrages	67 km	0,73 / km
Riberette	31 ouvrages	24 km	1,29 / km
Douze 32	44 ouvrages	57 km	0,77 / km



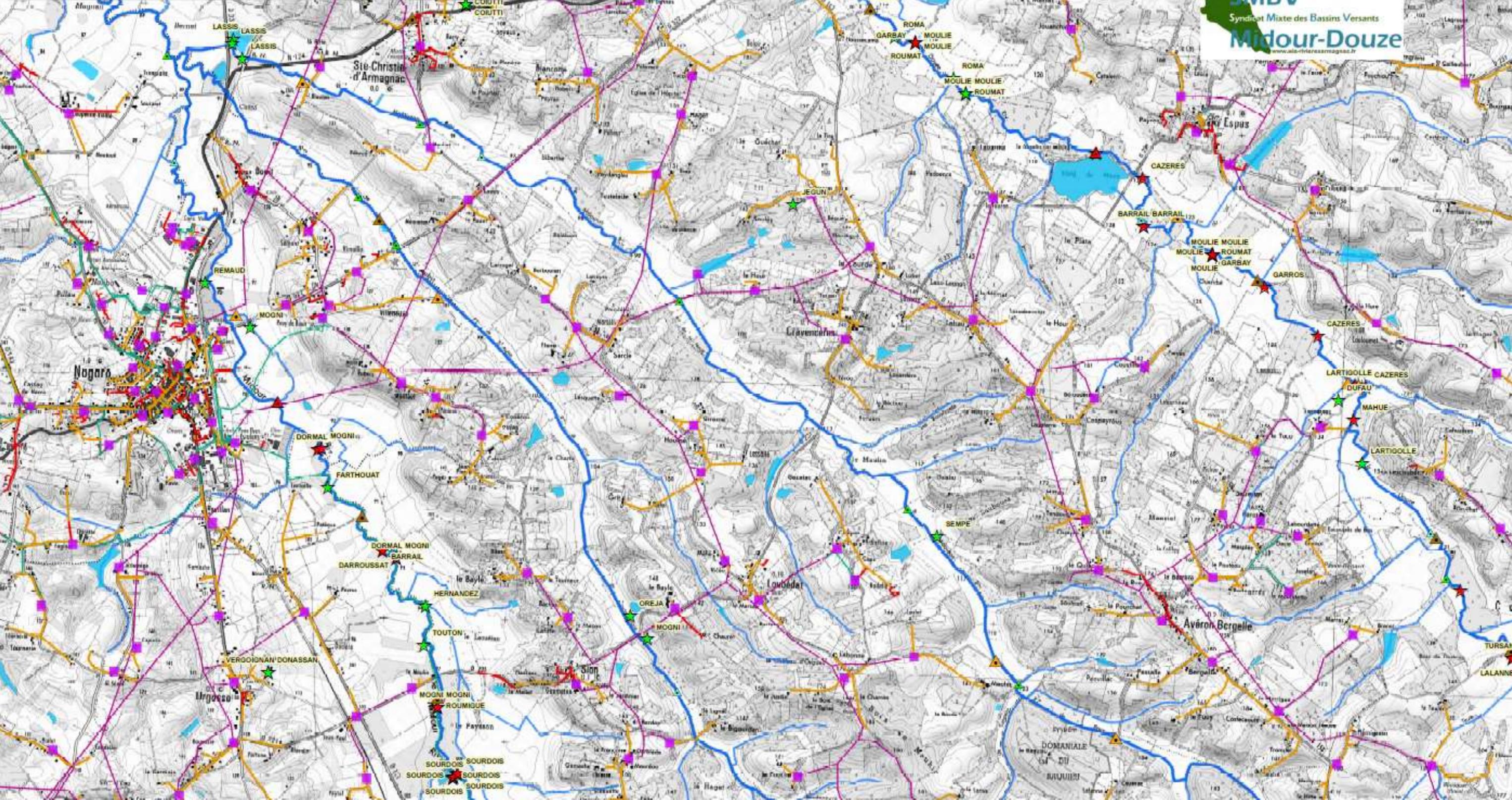
Etude de faisabilité de regroupement de points de prélèvements agricoles sur le Midour 32, la Ribierette et la Douze 32

DÉPARTEMENT DU GERS



INSTITUTION ADOUR
Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

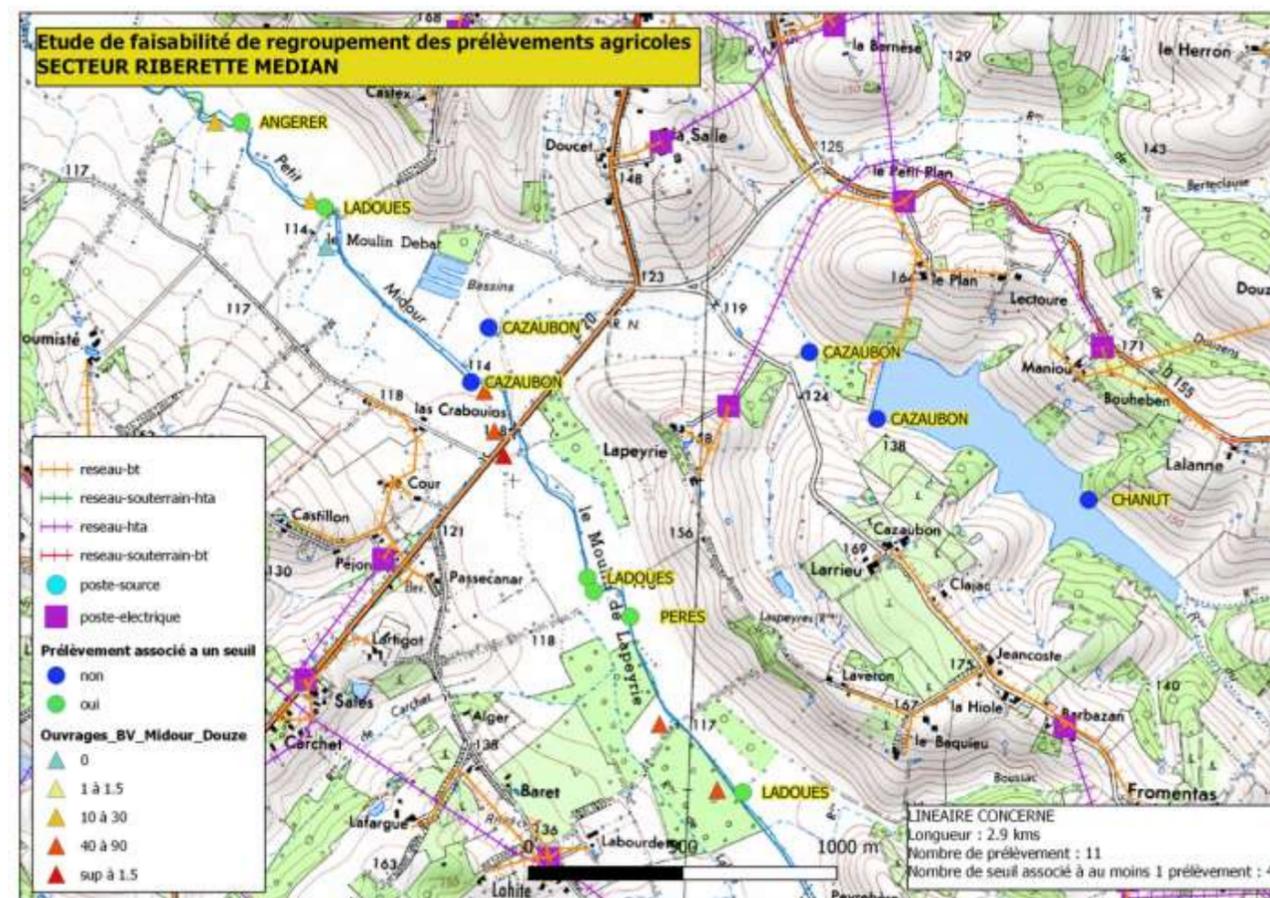
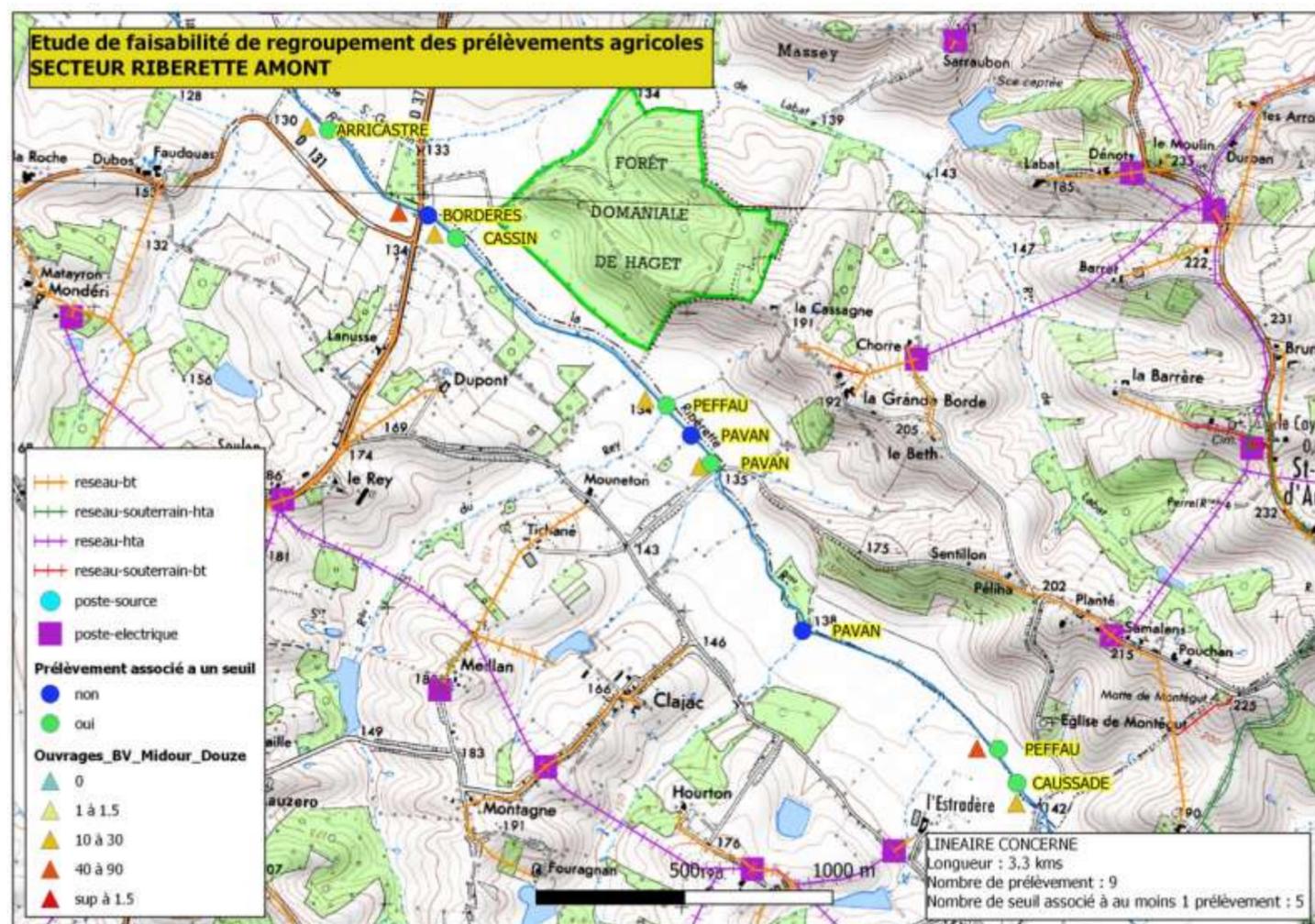
32 **SMBV**
Syndicat Mixte des Bassins Versants
Midour-Douze
www.smbv-riberettearmagnac.fr



(OGRM5d) Etude des seuils du Midour gersoais et de la Ribierette

Expertise à partir des cartes produites sur le territoire :

- Identification de secteurs à enjeux et des possibles regroupements des points de prélèvement agricoles
- Caractéristiques des seuils : quels usages ?



(OGRM5d) Etude des seuils du Midour gersoises et de la Riberette

Lien avec les actions du PTGE Midour :

- Fiche CMU6 : Expertiser les réseaux collectifs d'irrigation à moderniser - étudier la possibilité de les interconnecter
- Fiche OGRM5d : Travailler à l'effacement des seuils de pompage en rivière
- Fiche MRC2b : Réhausser les RSE Maribot et Lapeyrie et créer des retenues déconnectées de substitution
- Fiche MRC2c : Connecter les réseaux d'irrigation aux ouvrages de stockage collectifs

➤ **Priorisation sur les bassins versants du Midour 32 et de la Riberette.**



Pistes d'actions envisagées : ressources de l'IA et actualisation du PPG du SMBVMD

Maîtrise d'ouvrage partagée : SMBVMD et Institution Adour

- Regroupement de points de prélèvement agricoles avec la création de réseaux d'irrigation liés aux nouvelles retenues déconnectées ou en lien avec les projets de réhausses des lacs existants de l'IA
 - Création de puits en berge pour les secteurs où un réseau d'irrigation est présent
 - Effacement de seuils sans usage (pas irrigation, moulin, stabilité d'ouvrage ou autre) : à identifier et hiérarchiser.
-
- Expertise locale à engager, rencontres avec les usagers/propriétaires, travail avec les acteurs institutionnels
 - Faisabilité technique et administrative (réglementaire et financière)
 - Dénombrement des seuils concernés par chaque action et synthèse des données agricoles
 - Prise en compte de l'hydromorphologie du cours d'eau.



Restauration de zones humides sur le territoire du Midour



Restauration de zones humides sur le territoire du Midour

Appel à projet de l'Entente pour l'Eau :



Objectifs généraux :

- Restaurer, préserver, gérer les ZH
- Initier une dynamique qui s'inscrit dans la durée
- Montrer les possibilités d'implication de différents acteurs : particuliers, collectivités, associations, ...
- Suivre et valoriser

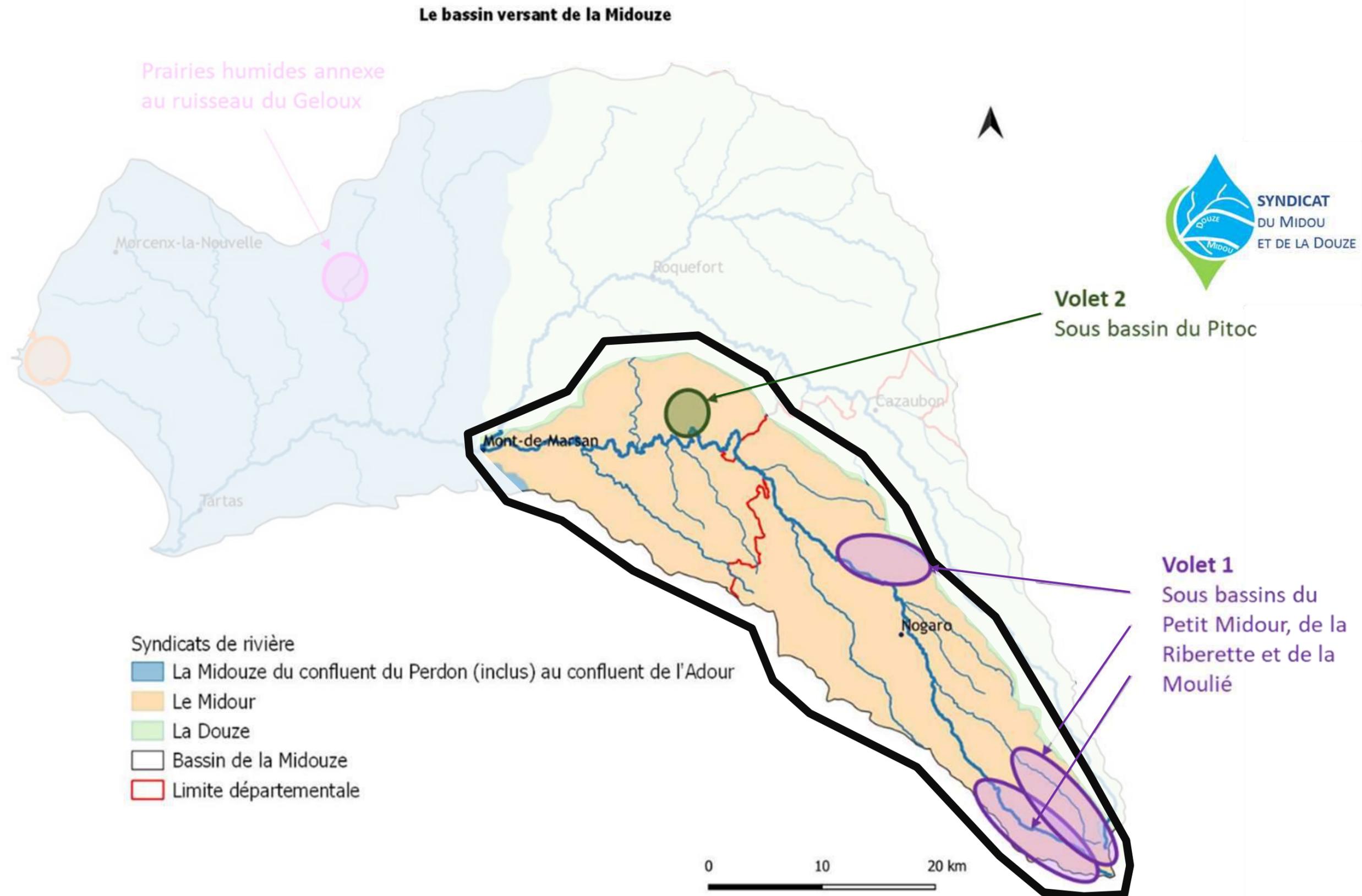
3 notes d'intention sur le territoire



- **Un dossier unique** présenté en **septembre 2020**
- **Acceptation** du dossier en **février 2021**
- **Ajustements** (coût/jour, ...) en juin 2021 **pour l'instruction des dossiers**
- **Engagement des territoires et des acteurs** : reste à charge par CD32 et propriétaires



Restauration de zones humides sur le territoire du Midour



Restauration de zones humides sur le territoire du Midour

Restauration des milieux humides du bassin versant du Midour

VOLET 1

Restaurer et gérer les milieux humides à l'échelle de bassins versants pour valoriser leurs fonctions écologiques et améliorer la résilience de ces territoire face aux enjeux liés au changement climatique

Territoire

sur le PTGE Midour, travail sur les sous bassins versant de la Moulie, la Riberette amont, le petit Midour amont

Objectifs

Bénéficier des fonctionnalités des zones humides pour faire face au changement climatique ; bénéfique pour le territoire dans sa globalité et pour les exploitations agricoles en particulier

Actions // acteurs

ADASEA 32 :

- animation de réseaux d'agris
- diagnostic d'exploitations
- suivis de ZH
- sensibilisation

Propriétaires privés / agriculteurs :

- travaux de restauration
- gestion, entretien



VOLET 2

Restaurer et préserver les zones humides face aux risques d'érosion diffuse des sols pour maintenir durablement leur état et leurs fonctionnalités

Territoire

Action test sur le sous bassin du Pitoc, typologie de BV agricole à pentes importantes soumis à une forte érosion des sols

Objectifs

Aménager un bassin versant pour limiter les apports de particules sur les zones humides par l'érosion diffuse, et ainsi éviter leur comblement

Actions // acteurs

Syndicat du Midou et de la Douze :

- animation de réseaux d'agriculteurs
- conseil aux exploitants
- sensibilisation

Propriétaires privés / agriculteurs :

- mise en place d'aménagements
- gestion, entretien
- modifications des pratiques



VOLET TRANSVERSAL

Coordination, suivi et valorisation des actions de restauration de milieux humides

Territoire

Action globale sur le BV de la Midouze

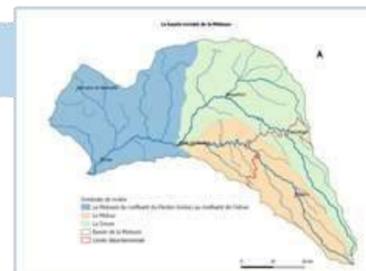
Objectifs

Coordonner
Valoriser
Centraliser les suivis

Actions // acteurs

Institution Adour:

- animation globale
- accompagnement administratif
- Actions de valorisation, information, sensibilisation, etc.



Lien avec les actions du PTGE Midour :

- **Fiche AUM4b** : Instituer un GT avec les acteurs du territoire sur les espaces semi-naturels et milieux humides
- **Fiche AUM4c** : Aménager le bassin versant des plans d'eau pour limiter l'érosion et leur envasement
- **Fiche CMU7** : Recenser et inventorier le patrimoine naturel et les éléments paysagers à protéger
- **Fiche OGRM4c** : Créer des zones tampons en sortie de drainage agricole
- **Fiche OGRM5b** : Mettre en place des zones pilotes sur le territoire
- **Fiche ASV1a** : Appuyer individuellement les agriculteurs dans leur démarche de progrès
- **Fiche ASV1b** : Appuyer collectivement les agriculteurs dans leur démarche de progrès
- **Fiche ASV1c** : Mener des expérimentations



Optimisation de la gestion des réservoirs de soutien d'été



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

PROJET DE
TERRITOIRE DU **MIDOUR**

(OGRM2) Optimisation de la gestion des réservoirs de soutien d'étiage

Contexte :

- Sous bassins Bahus et Midour structurellement **déficitaires**, PTGE sur Midour
- **Prélèvements** : 1,44 Mm³ sur Midour-Riberette 32 ; 1,7 Mm³ sur Midou 40
CE et nappes: 230 exploitants sur Midour, dont 131 contrats CACG
- **Actions antérieures** pour améliorer l'efficacité de gestion :
 - Doubles valeurs de gestion de 2014 à 2017, repris dans AIP 2019 et 2020
 - AAP Economies d'eau en agriculture » 2017-2018, une évaluation des économies d'eau induite par l'installation de compteurs communicants a été réalisée :
 - « eau » et « irrigation » connotés positivement sur amont et aval
 - « Compteur » et « compteur communicant » connoté positivement sur amont, négativement sur aval
- Situation de **déséquilibre structurel accentuée** ces dernières années
- Mise en place de **modalités spécifiques de gestion** : tour d'eau, préleveurs « volant »



Projet proposé :

Les acteurs du PTGE Midour ont retenu des actions d'amélioration de l'efficacité :

- Doubles valeurs de gestion
- Echange accru d'informations entre préleveurs et gestionnaire, pour anticipation des prélèvements

En 2021 : nouvel AAP « Economies et Efficacité de l'eau en agriculture » proposé par l'Entente pour l'Eau

Note d'intention déposée en partenariat avec :

- IA gestionnaire,
- CACG comme concessionnaire de la gestion et partenaire technique pour les outils
- OUGC Irrig'Adour



Amélioration de l'efficacité de la réalimentation

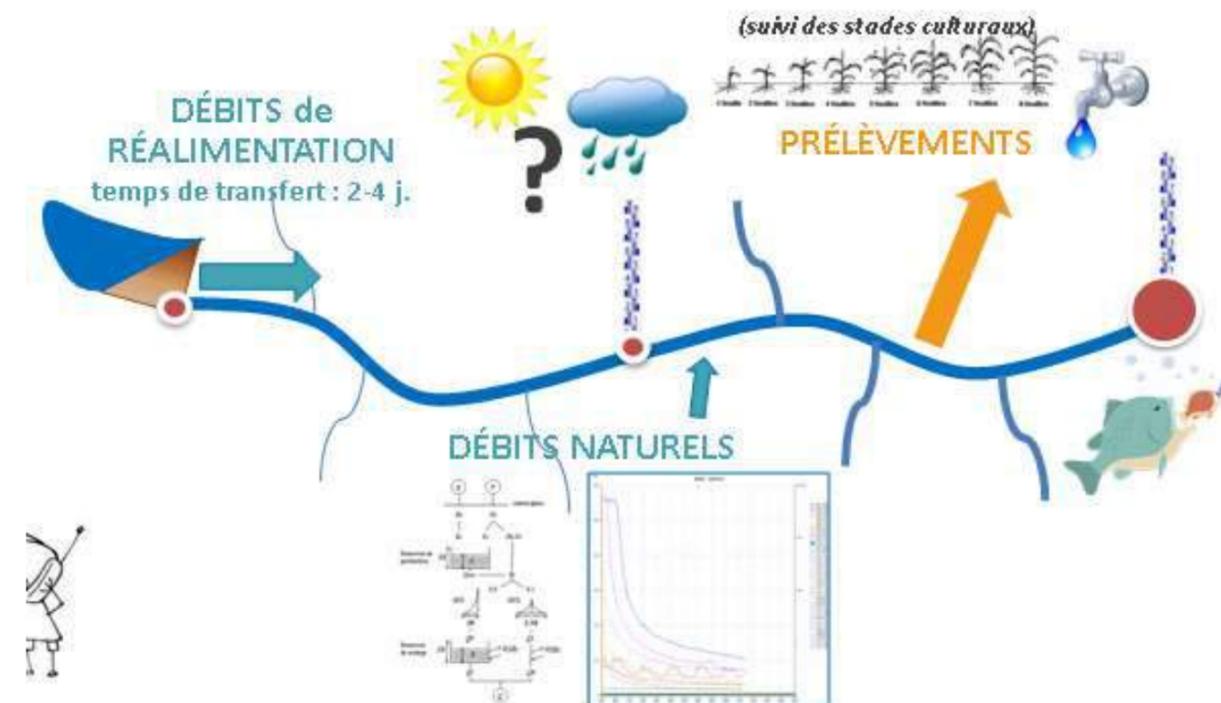


Les enjeux

- Une gestion efficace des réalimentations dépend :
 - Des mesures de débit aval, et des règles de gestion
 - Des mesures aux points de contrôle intermédiaires
 - Des prévisions météo pour les jours à venir

- Et du fait du temps de transfert de l'eau (2j en moyenne):

- De la connaissance des prélèvements effectifs
- De la connaissance des intentions de prélèvement à $j+2$





→ Pour connaître les prélèvements effectifs, le projet propose d'équiper tous les prélèvements de compteurs communicants

- ▶ L'index du compteur tous les jours à 8h
- ▶ Le débit moyen effectif du prélèvement sur les 24 dernières heures
- ▶ nombre compteurs:
 - ▶ 75 sur Midour
 - ▶ 9 sur Riberette
 - ▶ (33 sur Bahus)



Amélioration de l'efficacité de la réalimentation

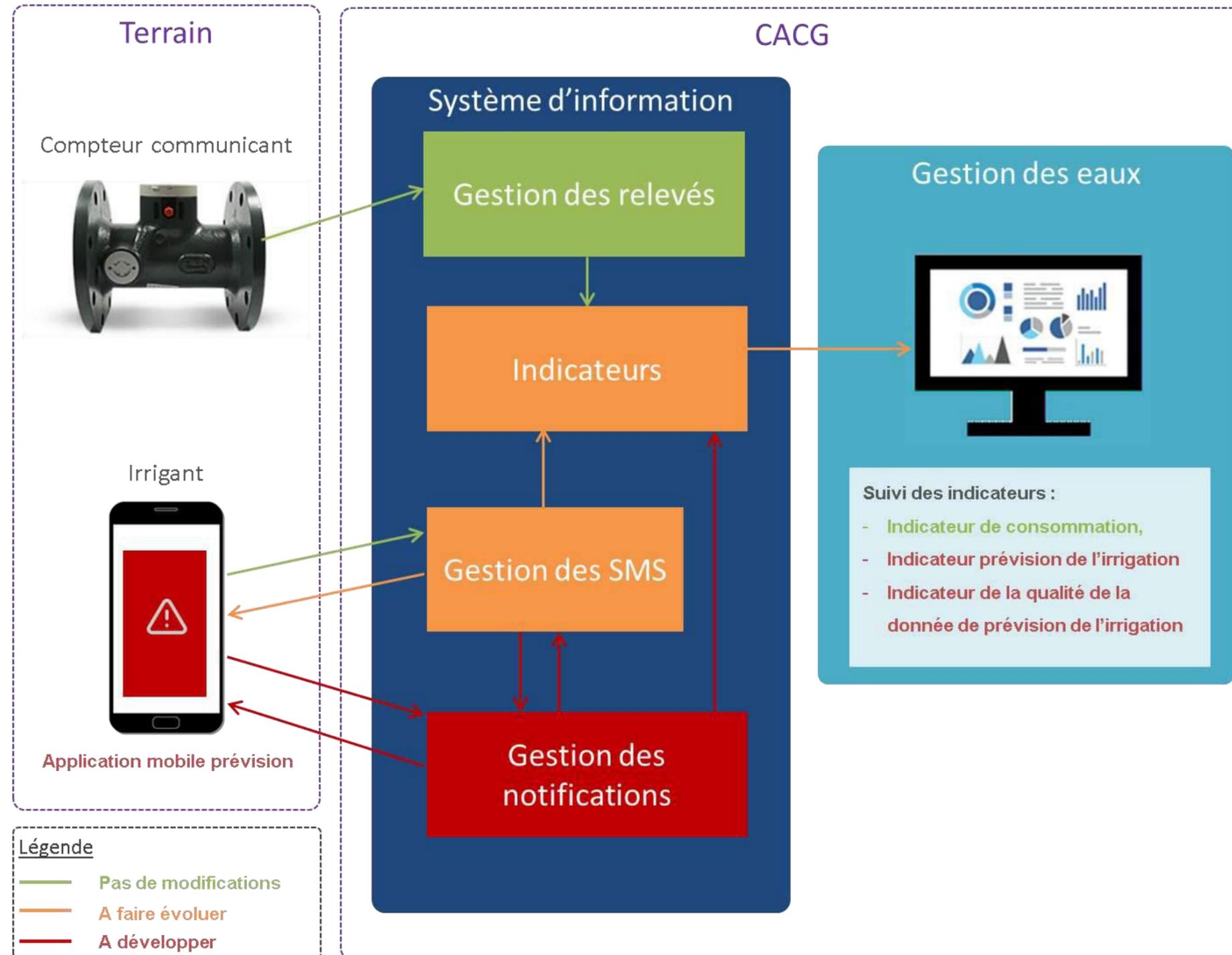


Réalisation d'une application smartphone pour la prévision d'irrigation

→ Proposer une solution plus simple que le SMS pour déclarer les intentions d'irrigation

→ L'application demande aux préleveurs ses intentions sur les quelques jours à venir

- ▶ Plus besoin d'y penser avant d'irriguer



Animation de terrain auprès des préleveurs et des partenaires institutionnels :

- **Services de l'Etat** : pour évolution des modalités de gestion (*différents seuils de valeurs du débit consigne → cf logique décret GQ : organisation volontaire puis mesures progressives de restriction des prélèvements si baisse des débits*)
- **Réunions d'animation** auprès des préleveurs en 2021 et 2022
- **Réunions techniques** avec préleveurs pour paramétrage de l'application :
 - Simplicité et efficacité pour version 1, puis éventuel déploiement d'une version 2 sur base des retours d'expériences
 - Croisement automatique avec données des compteurs communicants pour valider les intentions de prélèvement renseignées sur application
- **Indicateurs de résultats**



Calendrier prévisionnel « mobilisation de ressources complémentaires »



■ Zone urbanisée

— Cours d'eau

🏗️ Ouvrage de stockage existant

Programme d'actions du projet

Economies d'eau liées aux matériels d'irrigation

🌿 9 000 hectares SHE
1 000 hectares GAG
3 Mm³

Optimisation des besoins agricoles

25 000 hectares
Rétention d'eau dans les sols
1,7 Mm³

Réutilisation des eaux usées traitées

🏠 → 🌿
Stockage de l'eau usée traitée
Traitement supplémentaire des eaux usées 2,15 Mm³

Confortement des capacités de stockage

Pompage hivernal complémentaire

🏗️ 2,1 Mm³

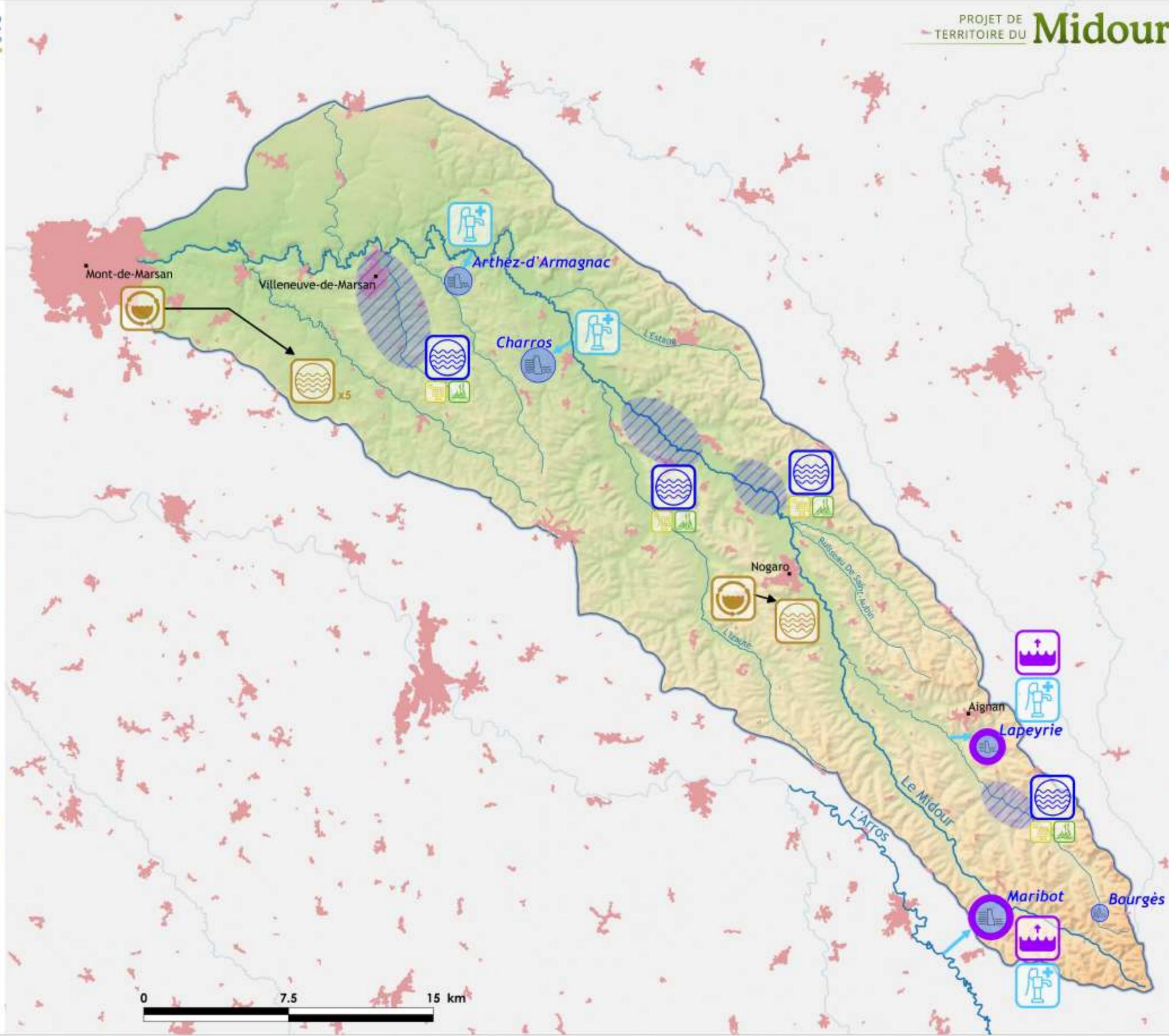
📈 Réhausse d'ouvrage de stockage

0,65 Mm³

Création des stockages collectifs à remplissage hivernal

🌊 0,45 Mm³

☀️ énergie solaire
🌿 bassins tampon



Calendrier prévisionnel : « mobilisation de ressources complémentaires »

REUT - STEP de Conte (Mont-de-Marsan) :

- Ajustement du calendrier prévisionnel : mise en service pour 2025 au lieu de 2023
- Raisons : opportunités financières, cadrage réglementaire, réglementation européenne

	2021		2022		2023		2024		2025		
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
Phase amont avec les services de l'Etat	■										
Cadrage réglementaire		■									
Elaboration du cahier des charges d'études et maîtrise d'œuvre	■	■									
Réalisation des études techniques, foncières, environnementales			■	■							
Elaboration du dossier d'enquêtes publiques			■	■							
Instruction par les services de l'Etat					■	■					
Phase d'enquêtes publiques (DIG, DUP, ...)							■				
Constitution et validation du projet								■			
Consultation pour travaux									■		
Travaux										■	



Calendrier prévisionnel : « mobilisation de ressources complémentaires »

Réhausses de Maribot et Lapeyrie / Pompages complémentaires Maribot, Lapeyrie, Charros et Arthez / Stockages collectifs à remplissage hivernal :

- Ajustement du calendrier prévisionnel : travaux pour 2025 au lieu de 2023-2024
- Raisons : opportunités financières, cadrage réglementaire

	2021		2022		2023		2024		2025	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
Phase amont avec les services de l'Etat										
Cadrage réglementaire										
Elaboration du cahier des charges pour études et maîtrise d'œuvre										
Choix d'un prestataire MOe			01							
Réalisation des études techniques, foncières, environnementales			02		04					
Elaboration du dossier d'enquêtes publiques			02		04					
Enquête publique SAGE										
Instruction par les services de l'Etat					05		01			
Phase d'enquêtes publiques (DIG, DUP, ...)							03	07		
Constitution du projet								09>11		
Validation du projet								12		
Consultation entreprises pour travaux									02>03	
Travaux										07>11

Clôture du comité de suivi

